

UN GESTE CONCRET DE PARTENARIAT!

LA MISSION DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs a pour mission de contribuer, dans le respect de la faune et de ses habitats, à la gestion, au développement et à la perpétuation de la chasse et de la pêche comme activités traditionnelles et sportives.

LES OBJECTIFS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CHASSEURS ET PÊCHEURS

- Unir et affilier les associations et les clubs de chasse et de pêche, les organismes de conservation de la province de Québec; encourager la fondation et l'organisation de tels organismes à travers la province. Collaborer avec les autres sociétés dans une perspective de protection de l'environnement et de la biodiversité; au développement durable, à la conservation et à l'aménagement de la faune, de la flore et des autres ressources naturelles.
- Représenter les intérêts des chasseurs et des pêcheurs sportifs.
- Voir à défendre et à protéger la pratique des activités cynégétiques et halieutiques sportives, et à en faire la promotion de différentes façons, afin d'en assurer la pérennité.
- Faire l'éducation et la promotion d'un comportement responsable des chasseurs et des pêcheurs, lors de la pratique des activités cynégétiques et halieutiques.
- Coopérer avec les autorités publiques dans une perspective de développement durable à l'établissement de programmes de protection de l'environnement, de conservation et d'aménagement des habitats de la faune et de la flore, et ce, tout en assurant une qualité de vie à la population québécoise.
- Supporter et encourager l'application de la législation pour la protection de l'environnement, de la faune et de la flore. Étudier et promouvoir l'amélioration de la législation et des règlements en relation avec la protection de l'environnement, de la faune et de la flore, et la pratique des activités cynégétiques et halieutiques.
- Publier un organe officiel favorisant l'atteinte de ces objectifs.

LES CATÉGORIES DE MEMBRES

- | | |
|------------------------|----------------------|
| ❖ Membre associatif | ❖ Membre individuel |
| ❖ Membre communautaire | ❖ Membre partenaire |
| ❖ Membre associé | ❖ Membre bienfaiteur |
| ❖ Membre municipal | ❖ Membre à vie |

LES MEMBRES ASSOCIÉS

Peuvent adhérer comme membre associé, les corps publics, les sociétés commerciales, les organismes à but lucratif ou non, et les groupements qui auront adhéré à la Fédération et à ses objectifs.

Le conseil d'administration de la Fédération se réserve le droit de refuser l'affiliation d'une association ou d'un organisme comme membre associé, dans le cas où les objectifs du demandeur seraient en conflit d'intérêts avec la mission de la Fédération québécoise de la faune.

Les membres associés peuvent assister à l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, à titre d'observateur.

L'assemblée générale de la Fédération se réunit une fois l'an, dans les 120 jours suivant la fin de son exercice financier (31 décembre), généralement la troisième semaine d'avril.

La cotisation d'un membre associé est de 2 000 \$. De ce montant, 1 000 \$ seront redistribués à la régionale de la Fédération qui aura agi en tant qu'intermédiaire entre la Fédération et le membre associé.

Être MEMBRE ASSOCIÉ de la Fédération c'est :

Encourager les activités qui visent la conservation et la mise en valeur de la faune québécoise et de ses habitats.

Reconnaître la valeur inestimable de l'héritage faunique québécois et s'engager concrètement en faveur de son maintien et de sa mise en valeur.

Adhérer à une mission qui est de contribuer, dans le respect de la faune et de ses habitats, à la gestion, au développement et à la perpétuation de la chasse et de la pêche comme activités traditionnelles et sportives.

Les avantages d'être MEMBRE ASSOCIÉ de la Fédération

Une visibilité accrue dans le milieu de la faune et un contact privilégié avec le réseau de ses utilisateurs.

Un intermédiaire crédible entre les utilisateurs de la faune et le monde municipal.

Une documentation novatrice sur le partage d'idées des différents utilisateurs de la forêt et de la faune.